

Monts-de-Randon

Estables ■ Rieutort-de-Randon ■ Saint-Amans ■ Servières ■ La Villedieu

■ 1323 habitants ■ 148 km² ■ 110 kms de voies communales ■ 61 hameaux et 5 centre-bourgs

Parmi les opérations figurant dans ce contrat :

- la rénovation de la gendarmerie à Rieutort-de-Randon comprenant des travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique.
- l'extension et la mise en accessibilité des salles des fêtes d'Estables et de St-Amans régulièrement utilisées par les associations et les particuliers pour diverses manifestations.
- l'aménagement de la Salle des Fêtes de Rieutort-de-Randon avec une extension de la scène et une amélioration thermique du bâtiment.
- la rénovation thermique d'un logement à Froidviala. Elle est aujourd'hui nécessaire afin de pouvoir accueillir des locataires dans de bonnes conditions.
- la création d'une Maison France Services. Cette maison proposera un socle de services et les administrés pourront y réaliser leurs démarches auprès de la caisse d'allocations familiales, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, du Travail, des Finances publiques, de la caisse nationale d'assurance vieillesse, la caisse nationale d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, Pôle emploi etc... Il s'agit de répondre au besoin de services de proximité de nos concitoyens.



La Baraque de la Grange - Servières

- la mise à l'étude d'un projet d'auberge à la Baraque de la Grange
- l'étude pour la réalisation d'une opération de construction d'une chaufferie bois sur le bourg de Rieutort-de-Randon pour chauffer les bâtiments publics.

Concernant la téléphonie mobile dans le cadre du plan de résorption des zones blanches, nous avons obtenu par de multiples interventions que Rieutort-de-Randon soit équipé en 4G dans les mois à venir.



Logement communal - Froidviala

Par ailleurs grâce à la fusion, de nombreux travaux d'entretiens (chemins, bâtiments communaux, voiries) ont été réalisés par les agents communaux dont la réactivité et l'efficacité ont été appréciées.

Directeur de la publication :
Jean-Claude Delmas

Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48

Vue du Randon - ESTABLES

Monts-de-Randon
Tél. 04 66 47 33 31 - E-mail : montsderandon@orange.fr



Commune nouvelle "Monts-de-Randon"

Le mot du maire

Voici bientôt 7 mois que notre nouvelle commune a vu le jour. C'est dans un esprit constructif et visionnaire qu'est née Monts-de-Randon. Nous pouvons d'ores et déjà dire que cette nouvelle dimension est la plus adéquate pour régler avec efficacité les problématiques du quotidien des habitants à un coût raisonnable pour la collectivité dans un contexte de contraintes financières.

Les élus locaux ont bien compris les nouveaux enjeux de notre ruralité pour les décennies à venir avec des régions immenses au sein d'une institution européenne de plus en plus présente dans notre quotidien. La fusion nous a permis dès cette année de bénéficier de beaucoup plus de financements et de subventions.

Par ailleurs, le travail en mairie a très vite évolué ces dernières années grâce aux nouvelles technologies et surtout à la dématérialisation. Ainsi, la diversité des compétences et la complémentarité des agents ont permis qu'une vraie spécialisation des tâches soit opérée, tant sur la partie administrative que technique.

Ce nouveau bulletin qui synthétise un bilan très positif de l'action de la municipalité illustre concrètement le nouveau souffle auquel aspirent nos administrés.

La commune Monts-de-Randon doit avoir une place centrale en Margeride. C'est notre volonté et nous y parviendrons

Je reste entièrement dévoué à notre nouvelle commune, toujours à votre écoute et fidèle à mon engagement présent et à venir.

Patrice Saint-Léger

Un premier bilan à 6 mois

Une nouvelle organisation



Les élus

Patrice SAINT-LEGER, Maire de la Commune nouvelle, **Alexis BONNAL**, maire délégué d'Estables, **Jacques TARDIEU**, maire délégué de Saint-Amans, **Marcel RECOULIN** maire délégué de Servières et **Noël BESTION**, maire délégué de la Villedieu ainsi que des adjoints ayant chacun des délégations différentes. Le conseil se compose de 49 membres.

Le service administratif

Ouvert du lundi au vendredi au siège de Rieutort-de-Randon de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - 04 66 47 33 31.

Les permanences en mairie déléguées sont le :

- lundi après-midi à la Villedieu de 14h00 à 17h00
- mardi matin à Servières de 9h00 à 12h00
- jeudi matin à Saint-Amans de 8h00 à 12h00
- jeudi après-midi à Estables de 14h00 à 17h00

- **Nathalie BONNAL** en charge de la coordination des services, de l'élaboration et du suivi des budgets, de la gestion des ressources humaines, du suivi des opérations d'investissement et des dossiers de subventions.
- **Cécile DELMAS** en charge de la gestion du parc immobilier et de la location des salles communales sur l'ensemble du territoire mais aussi du service de l'eau et des élections ainsi que des dossiers de régularisations foncières.
- **Véronique GERVAIS** en charge de l'établissement des arrêtés municipaux (circulation, ouvertures de buvettes, autorisations de stationnement...) de la gestion des coupes de bois en lien avec l'ONF ainsi que des affaires courantes de la commune.
- **Christelle GRAS** en charge de l'urbanisme, de la gestion des biens sectionaux et communaux, du service de l'eau et des élections. Elle travaille à la mise en place d'un service d'aide aux démarches administratives à faire en ligne dans la perspective de la création d'une Maison France Services.
- **Céline JOURDAN** en charge des écoles, du suivi comptable (fonctionnement) de la collectivité, du site internet (en cours de construction). Elle est actuellement en congé maternité donc remplacée par Magali GRAS (mise à disposition par la Communauté de Communes Randon-Margeride).

Les services techniques

Didier CHABERT responsable des services techniques coordonne et organise le travail des équipes techniques. Il succède à Claude ROLLAND.

Stéphane BOUQUET, Thierry CRUVELIER, Yves GACHON et Raymond ROBERT ont la charge des travaux d'entretien des voies et des bâtiments ainsi que de toutes les interventions à caractère technique qui sont nécessaires sur le territoire.

Annie BONNAL, Jennifer BRUNEL, Natacha ROUIS et Véronique VELAY pour l'école de Rieutort-de-Randon, **Valérie LEFRANC et Nicole ROUSSET** pour l'école de Saint-Amans ont la charge des garderies, de la préparation des repas de la cantine, de l'entretien des locaux et de l'assistance aux maitresses avec les plus jeunes enfants.

Emmanuelle LAVABRE a la charge de l'entretien des gîtes de Servières.

Des projets

Les projets sont nombreux sur l'ensemble de notre commune nouvelle. Ce sont plus de 4 millions d'euros (60 % du budget total) qui ont été dédiés aux investissements lors du vote du budget 2019 au mois d'avril dernier avec :

En cours :

- l'extension du cabinet médical à Rieutort-de-Randon qui va dès le mois d'octobre 2019 accueillir un second médecin et l'extension de la cantine de Rieutort-de-Randon permettant la prise des repas dans de meilleures conditions pour la centaine d'élèves scolarisés à Rieutort-de-Randon.



- la réfection de la toiture de l'église de Servières dont le clocher avait déjà été refait à neuf. Les travaux vont se poursuivre à l'automne.
- le renouvellement de l'équipement informatique des écoles publiques de Rieutort-de-Randon et de Saint-Amans.
- la mise en place d'un espace de Coworking à Saint-Amans. C'est là que des entrepreneurs se réunissent pour travailler, mais surtout pour le côté social : obtenir un soutien dans les coups durs, du conseil sur les problématiques de l'entreprise, mais aussi pour offrir son écoute et son soutien. Le coworking est aussi synonyme de système d'échange communautaire, autour d'un café, du repas, ou d'un ordinateur...
- l'aménagement du carrefour et de la place cœur de village à Saint-Amans pour plus de sécurité mais aussi pour apporter une amélioration esthétique au centre bourg de Saint-Amans.
- l'aménagement de la piste forestière qui fait partie de la Grande Traversée du Massif Central en Forêt sectionale de Vitrolles. Il s'agit d'un sentier à vocation touristique très marquée.
- la mise en place d'un site internet. Il est en cours d'élaboration et chacun pourra y retrouver l'ensemble des informations de notre commune à tout moment.
- dans le domaine de l'eau potable, la poursuite active de la procédure de régularisation et de mise aux normes des captages de Servières et la réfection des réseaux AEP du village de Malassagne.
- sur le territoire de la commune déléguée de La Villedieu, nous avons travaillé sans relâche pour trouver une issue favorable à l'épineuse répartition des biens communaux.

La liste des projets est bien trop longue pour être égrenée intégralement dans cette lettre n° 2 mais il faut souligner que des financements exceptionnels ont été obtenus pour la réalisation de ces projets atteignant très souvent 80 % du montant des projets, c'est-à-dire le maximum autorisé !

Ainsi, il apparaît, après quelques mois de travail, qu'une véritable dynamique en matière d'investissements s'est mise en place au sein de notre nouvelle commune. Une réflexion et un travail de prospective à moyen et long termes sont actuellement menés pour aboutir à un développement harmonieux et raisonné de notre territoire.

C'est dans cette optique que notre commune nouvelle s'est engagée dans un partenariat avec la Région Occitanie, le Département de la Lozère, l'Association Terre de Vie en Lozère et la Communauté de Communes Randon-Margeride qui prendra la forme d'un contrat appelé « Contrat Bourg-Centre ». Il visera à mettre en œuvre un projet pluriannuel global de valorisation et de développement du territoire avec des financements optimisés. De par la fusion, notre commune fait partie de celles qui sont prioritaires pour ces contrats.